



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de *Saint Evarzec*

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *Par le cher frère Domnin (J. de Sallé.)*

Et combien a-t-elle de maitres ?

R. *Deux*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *Quatre vingt*

Et combien de pensionnaires ?

R. *aucun*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à la famille Dumarnay*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *par la famille Dumarnay*

Paroisse de *Saint Evarzec*

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *Oui*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. *Mademoiselle M^{lle} yvonne André*

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. *Deux*

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. *Sixant quinze*

Et combien de pensionnaires ?

R. *Seize*

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. *à la famille Dumarnay*

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. *par la famille Dumarnay*

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. _____

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. _____

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Oui*

Quel en est le nombre ?

R. *Deux*

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. *à la Congrégation des Filles de Jesus*

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.

Saint Evarzec 6 Nov 1903

Grossier